

Jeudi 20 juin 2019 à 11H00
Résidence sociale "Les Lierres"
86 route de Grasse - 06800 Cagnes-sur-Mer

En présence de :

Bernard GONZALEZ, Préfet des Alpes-Maritimes,
Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Christian ESTROSI, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président
de la Métropole Nice Côte d'Azur, Maire de Nice,
Louis NÈGRE, Maire de Cagnes-sur-Mer, Président délégué de la Métropole Nice Côte
d'Azur,
Martine CORSO, Vice-Présidente du Comité Régional Action Logement Provence-Alpes-
Côte d'Azur et Corse,
Jean-Pierre KOLLER, Vice-Président de la Carsat Sud-Est,
Jean-Paul CLÉMENT, Directeur général d'Adoma / Groupe CDC Habitat.

Inauguration :

**133 studios
meublés pour
construire
l'habitat social
et solidaire.**

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**



DU FOYER A LA RÉSIDENCE SOCIALE :

A l'origine, le foyer répondait à des impératifs d'accueil et de logement temporaires, destiné aux personnes isolées migrantes venues reconstruire la France. L'immeuble se composait de chambres individuelles avec cuisines et sanitaires partagés.

Après démolition, une résidence sociale a été construite de 133 studios en lieu et place.

Elle permet à des femmes et des hommes connaissant des difficultés économiques d'être accompagnés vers un logement pérenne classique.

PLUS QU'UN SIMPLE LOGEMENT :

La résidence offre **133 logements** de **20 m² à 50m²**.

Les logements disposent d'une kitchenette et d'une salle d'eau privative avec douche, sanitaire et lavabo. Conventionnés à l'APL, ces logements sont soumis à une redevance comprenant le loyer, les charges intégrales (électricité, chauffage, eau) et les prestations de service (mobilier, maintenance, blanchissage literie).

Chaque mois, le résident s'acquitte d'un « reste à payer » adapté à ses ressources et à sa situation familiale. **Ainsi un résident bénéficiaire du RSA s'acquittera de 88,42 € pour un studio de 28 m² dont la redevance est de 495,98 €.**

La résidence sociale « Les Lierres » loge les anciens résidents du foyer d'origine et accueille en fonction des disponibilités un nouveau public. Les anciens travailleurs migrants sont assurés de bénéficier du maintien à domicile et d'un logement adapté ainsi que d'un accompagnement spécialisé, sans limitation de durée.

En septembre 2018, lors de l'ouverture de la résidence, un nouveau public a été accueilli (des personnes isolées, des actifs en mobilité, des apprentis, des personnes âgées).

Les femmes font également parties de ce nouveau public : travailleuses pauvres, femmes seules, chefs de famille monoparentales, retraitées.

Aujourd'hui, elles sont 26, âgées de 22 à 69 ans à vivre au sein de la résidence. Aujourd'hui, la résidence sociale Adoma correspond aux attentes des femmes, elles y retrouvent tout le confort, la sécurité, les services, l'écoute et l'accompagnement nécessaire pour y débiter un nouvel avenir.

L'une des priorités d'Adoma est d'accompagner les résidents dans leurs démarches : accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé ... Cet accompagnement de proximité est proposé individuellement et collectivement.

Des ateliers et des animations sont également prévus pour renforcer l'autonomie et favoriser l'insertion.

Adoma a pu réaliser ce projet nécessitant un investissement d'un montant de **9 213 023 €** (mobiliers inclus) grâce au concours financier de ses partenaires, notamment **l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur, la ville de Cagnes-sur-Mer, le groupe Action Logement, la Carsat Sud-Est, à l'apport de fonds propres d'Adoma.**

Adoma sur le territoire des Alpes Maritimes & de la Corse

C'est une offre de **2 867** logements avec 15 résidences sociales et 7 foyers de travailleurs migrants qui seront transformés en résidences sociales **d'ici 2028**. Ainsi, le parc Adoma sur ce territoire sera uniquement constitué de logements autonomes.

Adoma, Société d'Économie Mixte, filiale de CDC Habitat, est le premier bailleur du logement social et de l'hébergement

accompagnés pour les personnes qui connaissent des difficultés économiques ou d'insertion. Avec plus de **84 000** personnes logées ou hébergées, plus de **70 000** logements et **2 881** collaborateurs,

Adoma a su depuis 60 ans, en combinant savoir-faire dans le domaine immobilier et accompagnement social, s'imposer comme un acteur essentiel de la solidarité et de la mission d'intérêt général.

Elle est également **le premier opérateur national de l'accueil de demandeurs d'asile**, avec un parc de plus de **22 107** places d'hébergement réparties dans **274** dispositifs.

Elle s'est engagée dans un programme d'investissement de 3,7 milliards d'euros afin de remplacer d'ici 10 ans, les chambres des foyers en logements autonomes (studios). A fin 2019, le parc de logement accompagné comptera près de 60 % de logements autonomes.

En 2028, Adoma offrira 80 000 logements dont 66 000 studios et 26 000 places d'hébergement.

Pour en savoir plus : www.adoma.cdc-habitat.fr